



## Procès-Verbal

L'an deux mil vingt, le vingt-huit février à vingt heures, à l'adresse suivante, salle du Conseil de l'ancienne Mairie, place de la Mairie à CONGIS-SUR-THÉROUANNE (77), les adhérents de l'ASSOCIATION « SCOTT AND CO » ont répondu à la convocation du bureau et se sont réunis en ASSEMBLEE GENERALE.

**L'association compte 34 adhérents à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire, le nombre de présents et de pouvoirs représente 20 adhérents (17 présents et 3 représentés).**

**Le quorum des membres présents ou représentés étant réuni, la Présidente de l'association Virginie BERTHELIN ouvre la séance à 20 heures 05 minutes.**

Stéphane CARABALONA, le secrétaire de l'association, est désigné secrétaire de séance.

Virginie BERTHELIN, présidente de l'association, est désignée comme présidente de séance.

Virginie BERTHELIN porte à la connaissance des adhérents l'ordre du jour suivant :

- 1) Rapport Moral de l'année 2019
- 1) Rapport financier de l'année 2019
- 2) Modification des statuts
- 3) Cotisations 2021
- 4) Dispositions statutaires : modification du bureau, renouvellement du Conseil d'Administration (présentation des nouvelles candidatures, élection en assemblée, élection du bureau par le Conseil d'Administration, présentation du nouveau bureau).
- 5) Membre d'honneur
- 6) Questions diverses

### **PREMIERE RESOLUTION - RAPPORT MORAL présenté par la Présidente**

Virginie BERTHELIN présente toutes les actions menées par l'association lors de cette première année d'existence en détaillant les manifestations sur lesquelles « SCOTT AND CO » a été présente, à savoir : brocantes, foires commerciales, rassemblements sportifs (courses à pied, match de football et de basketball).

La plus importante de ces manifestations a été organisée sur 3 jours pendant lesquels Stéphane CARABALONA a effectué une course à pied symbolique de 100 km entre CONGIS-SUR-THÉROUANNE (77) et REIMS (51). Pendant ces trois jours, des animations ont été organisées à LIZY-SUR-OURCQ (77), une course à pied ouverte à tous à CHATEAU-THIERRY (02) et une arrivée symbolique à REIMS (51).

Toutes ces manifestations, au nombre total de 25 sur l'année 2019, ont permis à « SCOTT AND CO » de se faire connaître et de récolter des fonds pour les futurs projets de l'association.

**Les trois grands projets de 2019 :**

- L'aide au financement d'une maison des parents pour l'Hôpital Américain de REIMS. Projet initié et mené à bien par l'Association « ROSEAU » qui s'occupe des enfants du service Hématologie de REIMS. L'association « SCOTT AND CO » a récolté 5000 euros lors de sa manifestation sur 3 jours entre CONGIS-SUR-THÉROUANNE et REIMS,
- Achat de 20 fabriques à histoires LUNII©, 10 casques LUNII©, un pack d'histoires des éditions LUNII©, 4 lecteurs DVD, un poste lecteur MP3 pour l'hôpital de MEAUX,
- Récolte et don de jouets neufs pour le Noël des enfants hospitalisés sur l'hôpital de MEAUX.

**Mise en place d'un soutien politique :**

Virginie BERTHELIN explique que l'association est cosignataire de la fédération « GRANDIR SANS CANCER » qui a pour but d'agir au niveau du gouvernement afin de faire évoluer les lois au bénéfice des familles touchées par la maladie. Elle explique qu'une des premières actions menées par « GRANDIR SANS CANCER » a été médiatisée puisqu'il s'agit du congé accordé lors du décès d'un enfant.

Virginie explique que c'est un premier pas et qu'il y a beaucoup de chose à voir comme par exemple le statut des parents obligés d'arrêter de travailler par suite d'une maladie grave de leur enfant. Elle explique aussi que son rôle, en tant que Présidente de « SCOTT AD CO », est de fédérer les députés de Seine et Marne afin qu'ils soutiennent « SCOTT AND CO » et « GRANDIR SANS CANCER ».

**Adhérents, bénévoles et partenaires :**

L'association comptait 53 adhésions pour l'année 2019, 60 bénévoles dont un noyau dur de 15 personnes et de nombreux partenaires tels que : Crédit Agricole Brie Picardie Lizy sur Ourcq, EUROCLEAR SA/NV à PARIS (75), STARSERIGRAPHIE à MEAUX (77), AIXAM à MEAUX (77), le Bar à bières « LE DECAPSULEUR » à LA FERTE SOUS JOUARRE (77), Salle de sport « LE DUPLEX » à OCQUERRE (77), CARREFOUR MARKET à SAINT-SOUPPLETS (77), LES VERGERS DE NAVARRE à VINCY-MANŒUVRE (77), et beaucoup d'autres encore.

**Les projets pour 2020 :**

- Continuer à intervenir auprès de l'Assemblée Nationale via la fédération « GRANDIR SANS CANCER »
- Intervenir au GHEF - Grand Hôpital de l'Est Francilien (sites de MEAUX et COULOMMIERS)
- Equiper un service d'oncopédiatrie du Laser Cube 3
- Créer une soirée de bienfaisance
- Organiser notre propre course à CONGIS-SUR-THÉROUANNE pour 2021

Après avoir répondu aux questions, Virginie BERTHELIN, Présidente de l'association propose de passer au vote de cette résolution.

Il est demandé de se prononcer pour voter à main levée ou à bulletin secret ; les adhérents choisissent de voter à main levée à l'unanimité.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité, 18 voix pour ; Virginie BERTHELIN (possédant 2 voix) n'ayant pas pris part au vote.

**DEUXIEME RESOLUTION - RAPPORT FINANCIER par le Trésorier**

Sébastien BERTHELIN, Trésorier de l'association, présente le rapport financier pour l'exercice 2019 à l'ensemble des adhérents et de l'assemblée.

**Bilan 2019**

Intitulé	Brut	Amortissement	Net au 31/12/19	Net au 14/02/19
<b>IMMOBILISATIONS</b>	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	0	0	0	0
218300 - Matériel informatique	1546,99	502,67	1044,32	0
<b>TITERS</b>	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	0	0	0	0
411000 - Clients	1392	0	1392	0
Débiteurs divers et créiteurs divers	0	0	0	0
467000 - Autres comptes débiteurs ou créiteurs	135	0	135	0
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	0	0	0	0
Banques, établissements financiers et assimilés	0	0	0	0
511200 - Chèques à encaisser	1956,6	0	1956,6	0
512001 - Banque - CA Brie Picardie	5867,36	0	5867,36	0
512002 - Banque - HelloAsso	72	0	72	0
512003 - Banque - SumUp	45	0	45	0
512004 - Banque - Facebook	283,65	0	283,65	0
512006 - Banque - Livret A	10001,87	0	10001,87	0
512007 - Banque - Paypal	31,09	0	31,09	0
517000 - Compte en ligne	10,1	0	10,1	0
Caisse	0	0	0	0
531001 - Caisse - CA Brie Picardie		0	531,8	0
Virements internes	0	0	0	0
580000 - Virements internes	0	0	0	0
<b>TOTAL ACTIF</b>	21873,46	502,67	21370,79	0

Intitulé	Net au 31/12/19	Net au 14/02/19
<b>CAPITAUX</b>	0	0
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	0	0
Résultat de l'exercice (excédent)	21370,79	0
<b>TOTAL PASSIF</b>	21370,79	0

## Compte de résultats 2019 :

Compte	Période en cours	N-1
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
701000 - Ventes de produits finis (ex : buvette, sandwich)	390	0
706000 - Prestations de services	484,2	0
707000 - Ventes de marchandises	6307,97	0
709000 - Ristourne	-466,87	0
740600 - Subventions d'exploitation - Autres	3000	0
750000 - Boni de caisse	10	0
750100 - Autres produits de gestion courante	0,2	0
754000 - Dons et Collectes	25496,85	0
754100 - Dons et Collectes - Courir pour Roseau	2983	0
756000 - Adhésions	1510	0
Total		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
601000 - Achats de matières premières (ex : boissons, alimentation)	-545,16	0
605000 - Achats de matériel (>600€)	-2685,6	0
606100 - Eau, Gaz, Électricité	-80,12	0
606300 - Petit matériel (<600€) ou fournitures pour activités	-805,83	0
606400 - Fournitures administratives (ex : papeterie, fournitures bureau)	-212,19	0
607000 - Achat de marchandises revendues telles quelles (ex : T-shirts)	-5492	0
611000 - Sous-traitance (ex : ménage, traiteur, logiciels, animation)	-123	0
616000 - Primes d'assurances (ex : assurances de l'association, responsabilité civile, incendie)	-192,42	0
618000 - Divers (SACEM)	-123,71	0
622000 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	-2122	0
625000 - Déplacements, missions et réceptions	-10,17	0
625100 - Voyages et déplacements	-122	0
625700 - Réceptions	-30,5	0
626000 - Frais postaux et de télécommunications	-14,96	0
627000 - Services bancaires et assimilés	0	
635400 - Droits d'enregistrement et de timbre	-44	0
650000 - Autres charges de gestion courante	-208,24	0
Total	-12811,9	0
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		0
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
760000 - Produits financiers	1,87	0
Total	1,87	0
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
660001 - Frais SumUp	-20,05	0
660002 - Commission Paypal	-2,91	0
666000 - Pertes de change	-8,9	0
Total	-31,86	0
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	-29,99	0
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Total	0	0
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
671300 - Dons, libéralités	-5000	0
Total	-5000	0
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	-5000	0
<b>AUTRES PRODUITS</b>		
Total	0	0
<b>AUTRES CHARGES</b>		
681100 - Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	-502,67	0
Total	-502,67	0
<b>RESULTAT AUTRES PRODUITS ET CHARGES</b>	-502,67	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	21370,79	0

Compte	Période en cours	N-1
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
871000 - Prestations en nature	520	0
875000 - Dons en nature	625	0
<b>Total</b>	<b>1145</b>	<b>0</b>
<b>EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
860000 - Secours en nature	-75	0
861000 - Mise à disposition gratuite de biens	-550	0
862000 - Prestations	-520	0
<b>Total</b>	<b>-1145</b>	<b>0</b>

Après avoir répondu aux questions, Virginie BERTHELIN, Présidente de l'association propose de passer au vote de cette résolution.

Il est demandé de se prononcer pour voter à main levée ou à bulletin secret ; les adhérents choisissent de voter à main levée à l'unanimité.

Le rapport financier 2019 est adopté à l'unanimité, 19 voix pour ; Sébastien BERTHELIN n'ayant pas pris part au vote.

### **TROISIEME RESOLUTION – LA MODIFICATION DES STATUTS**

Sébastien BERTHELIN explique que les membres du bureau ont décidé de proposer au vote de cette Assemblée Générale, des changements au niveau des statuts, à savoir :

#### **Article 10 (Assemblée Générale Ordinaire) :**

Les « Questions diverses » ne peuvent aboutir à un quelconque vote.

Pour la validité des délibérations, la présence ou la représentation du quart des adhérents à jour de leur cotisation est nécessaire. Si ce quorum n'est pas atteint, il est convoqué une seconde Assemblée avec strictement le même ordre du jour, à quinze jours au moins d'intervalle, qui délibère quel que soit le nombre de membres présents ou représentés.

Chaque membre présent ne peut détenir plus de 5 pouvoirs en sus du sien. En cas de partage des voix, celle du président est prépondérante.

La reconduite des membres d'honneur est soumise au vote du Conseil d'Administration nouvellement constitué »

#### **Article 12 (Conseil d'Administration) :**

L'association est dirigée par un conseil de 6 à 12 membres élus par L'Assemblée Générale. Les membres sont rééligibles.

#### **Article 13 (Le Bureau) :**

Il est possible d'élargir le bureau par création facultative des postes de vice-président, ainsi que de trésorier adjoint et de secrétaire adjoint

#### **Article 14 (Rôle des membres du Bureau) :**

Le vice-président accompagne le président dans ses missions notamment en termes de représentation de l'association à l'extérieur, du développement du réseau de l'association et de la recherche de partenaires.

Après avoir répondu aux questions, Virginie BERTHELIN, Présidente de l'association propose de passer au vote de cette résolution.

Il est demandé de se prononcer pour voter à main levée ou à bulletin secret ; les adhérents choisissent de voter à main levée à l'unanimité.

La modification des statuts est adoptée à l'unanimité, 20 voix pour.

### **QUATRIEME RESOLUTION – LA COTISATION POUR L'ANNEE 2021**

Il est proposé de garder la cotisation telle qu'elle est actuellement c'est-à-dire 20 euros pour une adhésion individuelle et 30 euros pour une adhésion familiale.

Virginie BERTHELIN, Présidente de l'association propose de passer au vote de cette résolution.

Il est demandé de se prononcer pour voter à main levée ou à bulletin secret ; les adhérents choisissent de voter à main levée à l'unanimité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité avec 20 voix pour.

Il est évoqué aussi le fait de vouloir faire un « package » pour les adhérents comprenant 5 goodies et d'établir un pourcentage de remise sur la billetterie (pourcentage qui sera défini par le bureau pour chaque évènement).

**CINQUIEME RESOLUTION – DISPOSITIONS STATUTAIRES :**Renouvellement du Conseil d'Administration :

Virginie BERTHELIN explique que le Conseil d'administration a été établi en 2019 avec les membres fondateurs. Il a été défini dans les statuts que le Conseil d'Administration serait renouvelé chaque année par tiers. Il a donc été fait un tirage au sort lors de la création de l'association afin d'établir l'ordre de sortie des membres du CA. Les membres sortants pouvant se représenter.

Les sortants pour l'année 2020 sont Stéphane DELHOMME, Christine MIMMAS et Philippe MIMMAS.

## ADMINISTRATEURS SORTANTS

	NOMS des ADMINISTRATEURS	ANNEE 2020	ANNEE 2021	ANNEE 2022
1	Sébastien BERTHELIN			XXXXX
2	Virginie BERTHELIN			XXXXX
3	Carla RIBEIRO			XXXXX
4	Stéphane DELHOMME	XXXXX		
5	Chloé DELHOMME		XXXXX	
6	Christine MIMMAS	XXXXX		
7	Philippe MIMMAS	XXXXX		
8	Jessica DEMIRCI		XXXXX	
9	Stéphane CARABALONA		XXXXX	

Avant de procéder au renouvellement du Conseil d'Administration, il est proposé aux membres présents de déposer leur candidature.

Christine MIMMAS et Philippe MIMMAS déclarent ne pas se représenter afin de laisser d'autres membres se présenter et renouveler ainsi le Conseil d'Administration avec du « sang neuf ».

Le Secrétaire note les candidatures de Stéphane DELHOMME, Mélanie FISCHER et Alexandre MANARY. Virginie BERTHELIN informe de la démission de Chloé DELHOMME et précise avoir eu une demande de candidature de Daisy DALLEAU- NEVEU qui n'est pas présente ce soir. Les membres de l'association présents procèdent au vote.

Il est demandé de se prononcer pour voter à main levée ou à bulletin secret, les adhérents choisissent de voter à main levée à l'unanimité.

Stéphane DELHOMME est élu à l'unanimité, 19 voix pour, celui-ci n'ayant pas pris part au vote.

Mélanie FISCHER est élue à l'unanimité, 19 voix pour, celle-ci n'ayant pas pris part au vote.

Alexandre MANARY est élu à l'unanimité, 19 voix pour, celui-ci n'ayant pas pris part au vote.

Daisy DALLEAU-NEVEU est élue à l'unanimité, 20 voix pour.

Après tirage au sort des nouveaux sortants, le Conseil d'Administration 2020 est composé de la façon suivante :

	NOMS des ADMINISTRATEURS	ANNEE 2021	ANNEE 2022	ANNEE 2023
1	Sébastien BERTHELIN		XXXXX	
2	Virginie BERTHELIN		XXXXX	
3	Carla RIBEIRO		XXXXX	
4	Stéphane DELHOMME			XXXXX
5	Jessica DEMIRCI	XXXXX		
6	Stéphane CARABALONA	XXXXX		
7	Mélanie FISCHER			XXXXX
8	Alexandre MANARY			XXXXX
9	Daisy DALLEAU-NEVEU	XXXXX		

#### Election du Bureau :

Pour l'élection du Bureau, seuls les membres du Conseil d'Administration ont le droit de voter. Suivant la modification des statuts apportée, il est décidé de créer un poste de Vice-Président.

Les candidatures suivantes sont notées par le secrétaire de séance, à savoir : VIRGINIE BERTHELIN au poste de Présidente, Carla RIBEIRO au poste de Vice-Présidente, Sébastien BERTHELIN au poste de Trésorier, Stéphane CARABALONA au poste de Secrétaire et Mélanie FISCHER au poste de Secrétaire-Adjointe.

Les membres du Conseil d'Administration présents procèdent au vote, Il leur est demandé de se prononcer pour voter à main levée ou à bulletin secret, ils décident de voter à main levée à l'unanimité.

Virginie BERTHELIN est élue Présidente à l'unanimité, 7 voix pour, celle-ci n'ayant pas pris part au vote. Carla RIBERIO est élue Vice-Présidente à l'unanimité, 7 voix pour, celle-ci n'ayant pas pris part au vote. Sébastien BERTHELIN est élu Trésorier à l'unanimité, 7 voix pour, celui-ci n'ayant pas pris part au vote. Stéphane CARABALONA est élu Secrétaire à l'unanimité, 7 voix pour, celui-ci n'ayant pas pris part au vote.

Mélanie FISCHER est élue Secrétaire-Adjointe à l'unanimité, 7 voix pour, celle-ci n'ayant pas pris part au vote.



**SIXIEME RESOLUTION – MEMBRE D'HONNEUR**

Virginie BERTHELIN propose de nommer « Membre d'Honneur » Caroline MASSEROT-LUREAU, Chef de service Pédiatrie au Grand Hôpital de l'Est Francilien - Site de Meaux.

Virginie explique que Caroline est le médecin qui en décembre 2018 a écouté sa détresse de mère inquiète et a diagnostiqué la Leucémie de Scott.

Virginie BERTHELIN, Présidente de l'association propose de passer au vote de cette résolution.

Il est demandé de se prononcer pour voter à main levée ou à bulletin secret ; les adhérents choisissent de voter à main levée à l'unanimité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité avec 20 voix pour.

**SEPTIEME RESOLUTION – QUESTIONS DIVERSES**

Aucune question diverse

**POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES**

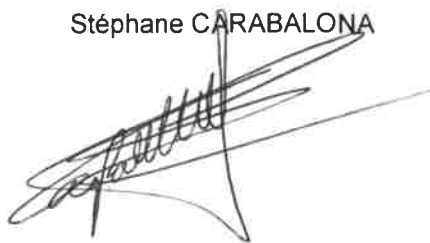
L'Assemblée Générale donne tout pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée Générale Ordinaire pour l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité relatives ou consécutives aux décisions prises aux termes des résolutions qui précèdent et/ou résolutions complémentaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures et 15 minutes.

Le présent procès-verbal a été dressé pour servir et valoir ce que de droit.

**Secrétaire de séance :**

Stéphane CARABALONA



**Présidente de séance :**

Virginie BERTHELIN



**ANNEXE :** Feuille de présence et détail des pouvoirs



## Feuille de présence et pouvoirs

### Liste des personnes présentes :

Nom	Prénom	Nom	Prénom
X ARNAUD	Caroline	X AUBERT	Carol
AUBERT	Frédéric	X BEHM	Elodie
X BENOIST	François	X BENOIST	Marie-Hélène
X BERTHELIN	Sébastien	X BERTHELIN	Virginie
X BERTRE	Sylvain	BONVECCHIO	Christian
BONVECCHIO	Thérèse	BOURDIER	Marc
BOURDIER	Martine	X BRENET	Michel
X BRENET	Micheline	CARABALONA	Bernadette
CARABALONA	Joseph	X CARABALONA	Stéphane
X DELHOMME	Stéphane	X DEMIRCI	Jessica
FERRERES	Marie-Claire	X FISCHER	Mélanie
GIBAUD	Vincent	GUERIN TAQUET	Laure
LEFEBVRE	Didier	LEHANE	Fiona
LENNE	Martine	MALIBAS	Kevin
MALIBAS	Virginie	X MIMMAS	Christine
X MIMMAS	Philippe	MORELLO	Michel
MORELLO	Nathalie	PETITJEAN	Julie
X RIBEIRO	Carla	TAQUET	Lionel

### Détails des pouvoirs obtenus :

Adhérent	Mandataire
Laure Guérin-TAQUET	Virginie BERTHELIN
Michel MORELLO	Stéphane CARABALONA
Nathalie MORELLO	Stéphane CARABALONA

La présente feuille de présence faisant apparaître que 17 membres sont présents et que 3 sont représentés est certifiée exacte et sincère par la présidente et le secrétaire de séance.

Fait à Congis-sur-Thérouanne, le 28/02/2020.

Présidente de séance  
Virginie BERTHELIN

Secrétaire de séance  
Stéphane CARABALONA